les AVENIERES VEYRINS >THUELLIN

Vie Citoyenne

Journal d'Information Municipale

A la rencontre des habitants

N° 32 Octobre 2023

> L'INSTALLATION D'UNE CABINE SIGMA À VEYRINS p3

> VIE SCOLAIRE p6

> AVANCÉE DES PROJETS p9

> VIE CULTURELLE & associative p15

> VIE CITOYENNE p21

> VIE MUNICIPALE p24

> ZOOM EN IMAGES p26

> Le Mot du Maire

Chères Aveyrlinoises, Chers Aveyrlinois,

En ce début d'automne, j'ai plaisir à partager avec vous ce nouveau numéro de Vie citoyenne.

Après un été très animé et malgré une inflation qui nous touche tous, particuliers, professionnels comme collectivités locales, il est l'heure de reprendre le rythme de la rentrée.

Au mois de septembre, 608 élèves ont été accueillis dans nos écoles qui ont connu des travaux, des améliorations, des changements d'organisation durant la pause estivale. Des bancs de l'amitié ont notamment été installé dans toutes les cours pour améliorer la convivialité et la bienveillance entre les élèves.

Notre jeunesse est un point fort pour notre Commune.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité encourager les jeunes de 6 à 17 ans à pratiquer une activité en versant une aide 50 euros pour l'adhésion à une association aveyrlinoise.

Les jeunes sont aussi impliqués dans la vie municipale grâce aux conseils municipaux enfants et jeunes. Afin de les remercier pour leur implication et de leur faire découvrir les institutions de notre démocratie, un voyage à Paris a été organisé au mois de juin pour leur faire visiter le Sénat et la capitale.

Tout au long de ce numéro, vous découvrirez les nombreuses avancées en matière de travaux pour embellir et améliorer les infrastructures, ainsi que leur visibilité grâce à l'installation de panneaux de signalisation.

Vous avez certainement remarqué la présence d'une cabine sur le rond-point de Veyrins. Cette dernière a été offerte à la Commune par l'entreprise SIGMA CABINS que je remercie chaleureusement. Les premières pages de cette édition sont consacrées à l'histoire et au développement de l'entreprise.

Je vous propose d'en débuter la lecture sans tarder.

Je vous souhaite un bel automne !

Bien cordialement,

La Maire,
Myriam BOITEUX

Un peu d'histoire … et une cabine !

Tout commence le 4 mars 1909 à la naissance de Paul GENIN.

Boursier à l'école de pilotage d'Ambérieu, il est breveté pilote militaire en septembre 1929. Il s'engage dans la Marine où il sera breveté pilote d'hydravion en 1930. Il est tout d'abord élève officier de réserve sur le cuirassier « Lorraine ». Il sera ensuite lieutenant de vaisseau en 1952 puis capitaine de corvette.

Paul GENIN était titulaire d'un brevet de procédé et mécanisme des transmissions variables à destination de la construction automobile. Grâce à ce diplôme, il est embauché par Robert ALKAN et créé les premiers viseurs gyroscopiques pour avions de chasse.

Paul GENIN est représentant à la commission de la société « Pierre GENIN et Cie », affaire familiale de soierie. Paul GENIN participe au développement de l'activité du tissage de soie pour parachute, ce qui marquera un premier essor pour l'entreprise.

En 1943, toujours à l'affût de nouveautés, il apporte la technique de tissage de la fibre de verre à l'entreprise qu'il intègre en 1944. Il est à l'origine du dépôt de nombreux brevets concernant des procédés de tissage. Ses idées novatrices et sa ténacité contribueront fortement au succès de l'entreprise. Monsieur PAUL, comme ont l'habitude de l'appeler ses collaborateurs, joue un rôle essentiel dans le développement de l'utilisation des matériaux composites, notamment pour l'aéronautique.

En 1980, HEXCEL rachète la société et le site d'origine de l'entreprise familiale des Avenières. C'est le début de l'aventure aveyrlinoise d'une des plus importantes unités de tissage de fibre de carbone au monde.

Mais ce n'est pas tout !

Paul GENIN a également créé en 1959 la société « SIGMA PLASTIQUE » dont le siège social était initialement à Paris. Ce dernier est transféré à Veyrins en 1961 dans l'ancienne usine BOUVIER. En 1979, Paul GENIN cède ses parts à l'entreprise POMA, puis à Francis TAUZIN (ancien directeur de SIGMA et Maire honoraire de Veyrins-Thuellin).

Depuis, l'entreprise s'est encore beaucoup développée, toujours à la recherche de nouveautés dans le même esprit que son fondateur !

Sigmacabins en quelques chiffres

Plus de 60 ans d'expérience
110 salariés
4 gammes de cabines
Plus de 22 000 cabines
21 roues et grandes roues
18 funiculaires
10 plateformes panoramiques
Des véhicules implantés dans plus de 90 pays.

Découvrez le nouveau site internet :
www.sigmacabins.com

L'entreprise Sigmacabins

Créée en 1961, la société Sigma, filiale de POMA depuis 1979, basée à Veyrins-Thuellin, est aujourd'hui une référence dans la conception, la fabrication et le service après-vente de véhicules de transport par câble ou de cabines de grande roue et plateformes d'observations.

Sur une surface de 41 000 m2, forte de l'expertise de ses 110 salariés permanent, et de l'apport essentiel du personnel intérimaire en période de forte charge, SIGMA conçoit et produit environ 1500 cabines par an, destinées à des projets en France et dans le monde, et réalise la majorité de son chiffre d'affaires à l'export. La société conçoit et réalise également des cabines sur mesure pour les projets spéciaux tels que les funiculaires, les navettes automatiques ou encore les capsules de roues d'observation.

L'ancrage territorial

Filiale du groupe POMA depuis 1979, Sigma fait partie des entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes qui participent à l'expertise globale des projets de transport par câble. Le groupe, ancré au coeur des Alpes, met en avant son ancrage local, avec 80% de part française dans la production de ses systèmes de transport par câble. Cela contribue à promouvoir le « fabriqué en France » à l'échelle internationale.

La démarche environnementale

Sigma s'inscrit dans la démarche globale du groupe POMA à savoir une orientation à faible impact environnemental « Life R'Way ». L'éco-responsabilité est un engagement essentiel. Les véhicules sont conçus et fabriqués avec les dernières générations de matériaux, les circuits courts sont privilégiés, la quantité de consommables est réduite et l'accent est mis sur la sécurité des travailleurs. En maîtrisant l'ensemble des étapes du cycle de vie et en anticipant la fin de leur utilisation, Sigma atteint un taux de recyclage de 68% des véhicules, qui sont même revalorisables à hauteur de 97%.

La mobilité urbaine

L'aménagement urbain prend tout son sens avec l'installation de télécabines en ville, particulièrement à l'heure où l'on met en avant les modes de transport écologique. Cela présente de multiples avantages, notamment une empreinte sonore moindre par rapport aux transports traditionnels tels que les voitures ou les tramways, ainsi qu'une nouvelle mobilité qui vient compléter les réseaux de transport en commun existants.

Le capital humain

Pour développer ses équipes et enrichir ses compétences, le recrutement demeure une priorité pour Sigma. En constante évolution, nos bureaux et ateliers offrent de nombreuses opportunités de carrière. De plus en plus de jeunes étudiants rejoignent l'entreprise pour se former aux enjeux de la mobilité durable, tout en poursuivant leurs études. Le groupe est attractif pour les stagiaires notamment pour les stages ouvriers des écoles préparatoires. De 2021 à 2022, le nombre de stagiaires et alternants (Sigma + POMA) a doublé et pour l'année 2023 les demandes en cours laissent présager du maintien de ces chiffres.

L'activité de cette fin d'année sera marquée par la fabrication des cabines Symphony 3S de JANDRI, projet d'envergure pour la station des 2 Alpes et son territoire. Les équipes sont très fières de pouvoir contribuer à cette aventure extraordinaire nécessitant des moyens humains et techniques remarquables.

Projet JANDRI - Les 2 alpes

Rendu 3D du projet

Fabrication dans nos ateliers

Quelques réalisations récentes :

Vallandry - Peisey-Vallandry
Auris/Les Sures et Huez Express – Alpes d'Huez
Le Diable et Vallée Blanche – Les 2 alpes
Pontillas – Serre Chevalier
Glacier – La Plagne
Luchon - Superbagnères
Plose – Italie
Dub Kuk - Monténégro
Bhaleydhunga – Inde
Mexicable 2 - Mexique
Hong-Kong – Chine
Santo Domingo – République Dominicaine
Téléphériques urbains de Saint-Domingue (La Réunion) et Toulouse.

Quelques rénovations récentes :

La Plagne, Flaine, Les Ménuires et La Grave dans les Hautes-Alpes.

> Installation d'une cabine sigma sur le rond-point de veyrins

©photos COMMUNE DES AVENIÈRES VEYRINS-THUELLIN

©photos SIGMACABINS

©photos COMMUNE DES AVENIÈRES VEYRINS-THUELLIN

L'entreprise Sigma est heureuse d'avoir répondu à la sollicitation de la commune afin d'installer une cabine fabriquée dans ses ateliers sur le rond-point de Veyrins.

Ce projet constitue pour SIGMA une formidable opportunité de témoigner de son attachement au territoire, au sein duquel l'entreprise se développe depuis plus de 60 ans et produit des cabines exportées vers le monde entier.

Pour produire la cabine qui est exposée, plus de 100 heures de travail cumulées ont été nécessaires, faisant appel au savoir-faire et à l'expertise technique de notre bureau d'étude, ainsi que celui de notre personnel de production pour la fabrication, la peinture et l'assemblage. A nos compétences propres s'ajoute également la contribution d'un réseau de sous-traitants et partenaires industriels, essentiellement installés dans la région Auverge Rhône-Alpes, en France et en Europe.

A l'instar de tous les projets de développement de SIGMA, le projet d'aménagement du rond-point n'aurait pu se réaliser sans une étroite collaboration et coordination avec les équipes de la commune, qui viennent couronner de succès ce projet.

Un soin tout particulier a été apporté à cette cabine, de la préparation peinture, au travail à l'aérographe et à la fabrication du châssis. Cette réalisation reflète le savoir-faire de l'entreprise et souligne la place qu'occupe Sigma dans l'histoire de la commune.

Madame la Maire remercie l'entreprise SIGMA pour sa participation à la rédaction de ce numéro.

> Effectifs de la Rentrée 2023/2024

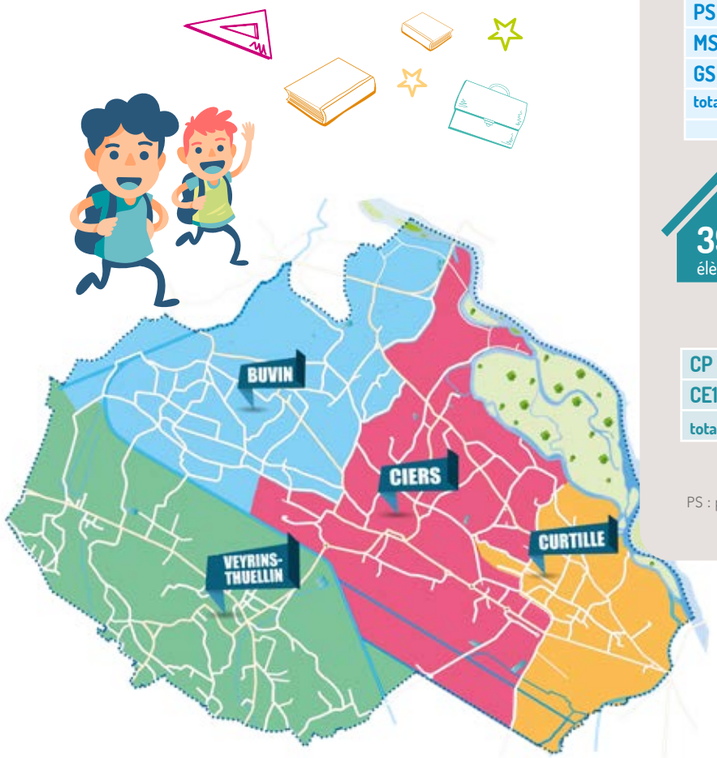

RENTRÉE 2023/2024

608 élèves qui se répartissent comme suit :

356 élèves — CIERS

	CP - 41
	CE1 - 35
PS - 52	CE2 - 53
MS - 60	CM1 - 30
GS - 35	CM2 - 50
total : 147	total : 209

dont ULIS : 12

48 élèves — BUVIN

GS -8	CE2 - 10
CP - 6	CM1 - 11
CE1 - 5	CM2 - 8
total : 19	total : 29

39 élèves — CURTILLE

	CE2 - 10
CP - 8	CM1 - 7
CE1 - 7	CM2 - 7
total : 15	total : 24

165 élèves — VEYRINS-THUELLIN

	CP - 16
	CE1 - 16
PS - 15	CE2 - 24
MS - 20	CM1 - 27
GS - 24	CM2 - 23
total : 59	total : 106

Définition des abréviations
PS : petite section de maternelle / MS : moyenne section de maternelle
GS : grande section de maternelle /
ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

> Bienvenue au nouveau directeur de l'école de Veyrins David TURC,

" J'ai 47 ans, j'ai 2 filles de 20 et 11 ans, je suis marié avec une aveyrlinoise de naissance qui m'a fait découvrir cette agréable commune et ce magnifique territoire il y a de nombreuses années.

Après 18 années passées à enseigner dans différentes écoles du bassin grenoblois, je suis revenu enseigner dans le territoire des Balcons du Dauphiné en 2020. D'abord en tant que professeur remplaçant pendant deux ans, ce qui m'a permis de connaître ce territoire, ses écoles, ses enseignants ; puis en tant que directeur de l'école primaire publique de CORBELIN en 2022-2023.

Aveyrlinois depuis 2012, c'est avec une immense fierté que j'ai pris la direction de l'école primaire publique de VEYRINS-THUELLIN à la rentrée 2023. "

> Evolution du périscolaire du matin

Depuis le 4 septembre, une nouvelle organisation est en place pour le périscolaire du matin des écoles de Buvin et de Curtille.

L'accueil des enfants a désormais lieu à Ciers comme c'était déjà le cas pour le périscolaire du soir. Un bus assure le transport des enfants depuis le Centre Social Jean Bedet jusqu'aux écoles en présence d'un accompagnateur. Le soir, le bus récupère les enfants aux écoles pour les amener à Ciers, toujours en présence d'un adulte.

Le coût du transport est intégralement pris en charge par la Commune.

Les familles doivent inscrire leurs enfants au service de transport via le logiciel E-ticket.

> Le coût d'achat des repas scolaires évolue pour la Commune

Suite à consultation, la commune a signé un contrat pour la fourniture des repas scolaires avec la société SOGERES jusqu'au 31 août 2024.

L'entreprise rencontre des difficultés financières en raison de l'inflation. Conformément à des dispositifs règlementaires imposés par l'Etat, l'entreprise a sollicité la commune pour modifier l'indice de révision des prix (initialement basé sur les prix à la consommation) et obtenir une indemnité couvrant les frais supplémentaires avant révision de l'indice des prix.

Il convient de préciser que les modalités d'indemnisation sont définies par une circulaire ministérielle.

Après négociations, il est convenu que :

- L'indice de révision des prix sera indexé sur les indices alimentaires et masse salariale, ce qui représente une hausse de 16% du coût d'achat, soit environ 20 000€.
- Une convention sera signée pour fixer le montant de l'indemnité couvrant la période de janvier 2022 jusqu'à la révision des prix. Le montant est estimé à 22 000€.

Il convient de préciser qu'à ce jour, la Commune n'a pas répercuté l'augmentation du coût d'achat sur le prix du ticket de cantine.

> Des dotations informatiques importantes pour les écoles

Une opération d'investissement de matériel informatique a été votée par le Conseil municipal au printemps dernier pour équiper les classes des écoles. Un dossier de subvention a été déposé par la commune pour bénéficier de crédits permettant une dotation importante.

Une consultation a été lancée au mois de mai pour sélectionner le candidat le mieux placé en fourniture d'ordinateurs, de tablettes ou encore de vidéoprojecteurs. La consultation avait pour objectif de répondre à des besoins précis qui avaient été préalablement identifiés en concertation avec les directrices des différentes écoles de la commune.

Au mois d'août, le matériel a été livré dans les écoles.

Ce sont ainsi 45 ordinateurs portables et 15 tablettes qui sont venus compléter les équipements informatiques existants. Deux vidéos projecteurs ont été également livrés à l'école maternelle de Ciers.

Le coût total de l'opération est de 26 040 € TTC.

> Les travaux dans les écoles

> Une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle de Ciers

Une maisonnette et un jeu ludique ont été installés sur un sol amortissant et souple.

Coût de l'opération : 12 309 €TTC

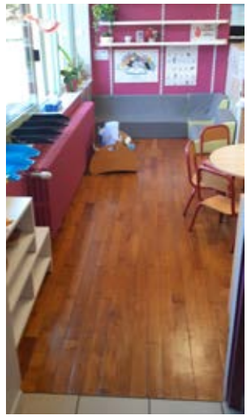

> Rénovation des sols de l'école maternelle de Veyrins

Les sols des deux classes de maternelle de Veyrins ont été rénovés. Ce travail a été effectué en partenariat avec les services techniques de la commune et une entreprise mandatée. Les parquets des deux classes ont été poncés, traités et restaurés. Cette opération permettra de mieux les conserver et les entretenir dans le temps.

Coût de l'opération : 5785 €TTC

> Aménagement d'un local de rangement à l'école élémentaire de Veyrins

A l'école de Veyrins, un local était dédié à la classe informatique. Pour des raisons pédagogiques, cette dernière n'est plus utilisée car les enseignants pratiquent les activités informatiques au sein de leurs classes.

Cette salle était devenue un espace de stockage de matériel de sport, de papier et d'autres objets utiles à l'école.

Afin de sécuriser cet espace de rangement pour être en conformité avec la réglementation incendie des Etablissements Recevant du Public (ERP), un local coupe-feu a été créé à l'intérieur. Une cloison a été démontée pour libérer de l'espace à l'actuelle bibliothèque qui pourra être transformée le cas échéant en salle de classe.

Coût de l'opération : 8 829 €TTC

> Installation de bancs de l'amitié

Les bancs de l'amitié sont destinés à aider les enfants timides ou esseulés à ne pas rester trop longtemps seuls sur les temps de récréation. Le banc est un lieu qui permet d'exprimer son malaise sans avoir à le dire avec des mots.

A l'initiative du Conseil municipal enfants, des bancs ont été achetés par la commune et installés dans toutes les cours de toutes les écoles (maternelle et élémentaire), ce qui représente au total huit bancs.

> Clers

> Curtille

> Buvin

> Veyrins

> Camping Couleur Nature

Dans l'édition d'avril 2023, nous vous avions informé que les élus avaient pris la décision de ne pas ouvrir le camping pour la saison 2023 et avaient engagé une réflexion quant à son devenir.

En effet, la Commune est propriétaire du camping, lequel est doté de 58 emplacements et d'une dizaine de mobilhomes. Il était géré en régie directe par la commune.

Après examen des différents modes de gestion envisageables, celui de la délégation de service public a été retenu. Il s'agit de confier la gestion d'un service public à un ou plusieurs opérateurs économiques en leur transférant une part de risque.

Le Conseil municipal se prononcera sur ce principe et si un accord est exprimé, une consultation sera engagée dès cette fin d'année afin de choisir un concessionnaire.

> Les travaux dans les bâtiments

> La salle Roger DURAND

La salle Roger Durand est un établissement recevant du public (ERP) qui était classée en salle à vocation sportive avec un espace cuisine pouvant accueillir simultanément 912 personnes.

En raison de ce classement, cette salle n'était donc pas polyvalente et ne pouvait pas accueillir de public assis sur l'ensemble de sa superficie.

Une étude a été réalisée par un bureau spécialisé. Ce dernier a dressé un bilan des travaux à mener pour permettre un accueil de public dans le cadre de manifestations culturelles, sportives ou festives.

Les modifications pour parvenir à ce reclassement et ainsi répondre à la demande sportive et polyvalente ont consisté à :

- Revoir l'isolation du local de stockage et du local ménage au niveau du plafond,
- Changer la porte de ce même local ménage afin qu'elle soit coupe-feu et munie d'un ferme porte.

La salle Roger Durand peut donc désormais accueillir 694 personnes et recevoir les activités propices à une salle des fêtes tout en conservant sa vocation sportive.

Salle du conseil municipal

> Réaménagement des locaux de l'Hôtel de ville

Le réaménagement des locaux de l'Hôtel de ville est terminé. Cette opération avait pour objectifs d'améliorer la fonctionnalité du bâtiment et de le mettre en conformité avec les règles d'accessibilité.

L'accueil a été entièrement réorganisé avec la création d'un local dédié au service « vie associative ». La salle du conseil municipal a été dotée d'une paroi amovible pour créer deux espaces de réunions en fonction des besoins. Les étages consacrés entièrement au travail administratif et technique ont été repensés pour améliorer la fonctionnalité et garantir la confidentialité lors de l'accueil de public.

En outre, l'isolation des combles a été entièrement rénovée pour améliorer le confort thermique et surtout faire des économies d'énergie.

Enfin, les sanitaires ont été modifiés pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le coût de l'opération est de 200 000 €TTC.

> Route de Chassin

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Route de Chassin : réfection de la route en enrobé

Le Syndicat des Eaux des Abrets a remplacé au mois de juin les derniers branchements plombs de la route de Chassin.

La commune a remplacé le poteau incendie situé au début de cette voie. La commune a ensuite refait la route en enrobé sur toute la largeur et sur 700 mètres de longueur.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins).

Le montant global de l'opération (poteau incendie + enrobé) à charge de la commune s'élève à 78 000 €TTC.

> Route de Chassin

Chemin du Bois Poulet : réfection de la route en enrobé

Le Syndicat des Eaux des Abrets a remplacé au mois de février dernier les derniers branchements plombs présents sur le chemin du Bois Poulet.

La commune a ensuite engagé des travaux de réfection complète de la voirie au mois de juin. Des enrobés ont ainsi été réalisés sur 450 m de longueur.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins).

Le montant des travaux à charge de la commune est de 49 200 €TTC.

> Chemin du Bois Poulet

Chemin de l'Embarquage : réfection de la route en enrobé

Le Syndicat des Eaux des Abrets a remplacé au mois de mai les derniers branchements plombs présents sur le chemin de l'Embarquage.

La partie haute du chemin a ensuite été refaite en enrobé par la commune, sur toute la largeur et sur 350 mètres de longueur. La partie basse de la route, moins circulée, a quant à elle été refaite en bi-couche.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI / NGE (Tullins).

Le montant des travaux de réfection des enrobés est de 37 200 €TTC.

> Chemin de l'Embarquage

> Chemin de l'Embarquage

Route des Alpes : réfection de la route en enrobé

Le Département a repris intégralement les enrobés sur la RD 1075 entre les agglomérations de Corbelin et de Veyrins.

Refection de voirie en bi-couche :

	Longueur de voirie reprise	Montant des travaux TTC
CHEMIN DE L'EMBARQUAGE (partie basse)	780 m	42 000 €
ROUTE DU VILLARD	620 m	22 800 €
IMPASSE DES FOUILLOUSES	280 m	13 800 €
IMPASSE DES CHATAIGNIERS	180 m	6 600 €
IMPASSE DES CARRIOTS	100 m	1 800 €
CHEMIN DU BOUCLARD	730 m	26 400 €
TOTAL	2690 m	113 400 €

> Route des Alpes

SIGNALISATION

Mise en place de deux panneaux d'information lumineux

Le panneau d'information situé Avenue Guillermaz a été remplacé par un panneau d'information lumineux en LED afin de moderniser la communication.

Un panneau identique double face a également été positionné sur la place de la Mairie à Veyrins. Des travaux de terrassements ont été réalisés afin de l'alimenter en électricité.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PRISMATRONIC (Haute Rivoire-69). Le montant total de l'opération (terrassements + panneaux lumineux) est de 50 400 €TTC.

Mise en place d'une signalisation d'intérêt local

Une signalisation d'intérêt local a été mis en place sur l'ensemble de la commune.
40 panneaux multi directionnels ont été positionnés par l'entreprise SICOM (Champagne au Mont d'Or-69).
Le montant total de l'opération (fourniture + mise en place) est de 49 200 €TTC.

TRAVAUX D'EAUX PLUVIALES

Chemin de Saint Hubald : réfection de la route en enrobé

Le fossé sur la partie basse du chemin de Saint Hubald a été canalisé afin de sécuriser la circulation des véhicules. Une réfection partielle de la chaussée a ensuite été réalisée.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI/NGE. Le montant total des travaux est de 12 000 €TTC.

Cité Ampère : remplacement des caniveaux grille

Trois caniveaux grille sur la rue Louis Pasteur étaient endommagés et créaient des nuisances sonores lors du passage des véhicules. Ces derniers ont été remplacés par des caniveaux adaptés à la circulation.

Le montant des travaux s'élève à 14 400 €TTC.

Rue de la ville de Gand

> Rue de la Ville de Gand

Des travaux d'eaux pluviales avaient été réalisés en urgence à l'automne 2022 afin de supprimer les écoulements d'eaux de ruissellement sur la voirie, générant des risques de plaque de verglas.

La fin des travaux a été réalisé cet été. Un tuyau en fonte a été mis en place sur 70 m afin de raccorder les eaux drainées sur le réseau existant.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI/NGE. Le montant total de l'opération est de 20 400 €TTC.

Grande Rue de Ciers

Un caniveau grille a été mis en place devant l'entrée de la maison de presse suite à des inondations lors d'épisodes orageux. Une étude est en cours sur le secteur afin de résoudre les problèmes récurrents d'eaux pluviales. Le montant des travaux est de 2 280€TTC.

Route de l'Ecluse : réfection de la chaussée

> Route de l'Écluse

Des travaux de terrassement sont en cours sur la route de l'Ecluse afin de reprendre la couche de forme sur certains secteurs. Les secteurs concernés ont été identifiés suite à la réalisation de sondages et d'essais de portance.

Suite à ces travaux une réfection de la route en enrobé sera réalisée.

Les travaux de terrassement sont réalisés par l'entreprise GONIN TP (Saint Clair de la Tour). Le montant des travaux de terrassement est de 147 600 €TTC.

TRAVAUX DIVERS

Gymnase des Avenières :
renouvellement du branchement d'eau potable : 7 320 €TTC

Parking des Platanes :
reprise d'un affaissement de la voirie : 5 040 €TTC

Rue Maurice Rullier :
réparation du réseau d'eaux pluviales + reprise des enrobés : 3 360 €TTC

TRAVAUX PROGRAMMÉS

(plus d'informations dans les prochaines éditions)

- **Sécurisation de la route des Alpes**
- **Travaux d'eaux pluviales : Place de la Liberté, rue de l'Hôtel de Ville**
- **Programme de reprise des enrobés 2023 : route de l'Ecluse, route du Polossat**
- **Défense incendie : mise en place d'une bâche incendie sur le secteur du Chaffard**
- **Signalisation : mise en place des panneaux d'entrée d'agglomération**

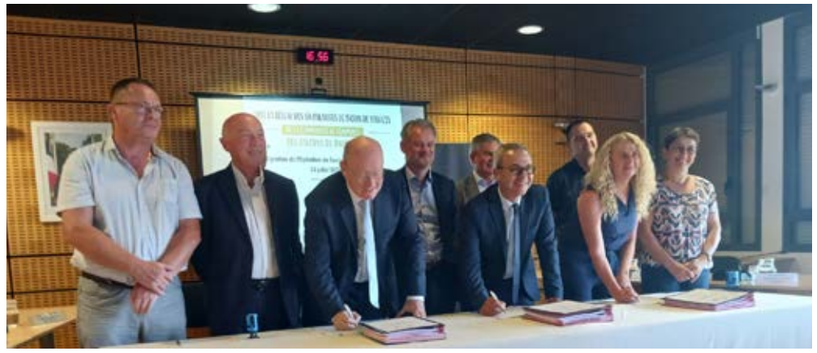

Revitalisation Territoriale

Une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) a été signée.

La Communauté de communes regroupe six polarités de bassins de services : **Crémieu, Les Avenières Veyrins-Thuellin, Montalieu-Vercieu, Morestel, Saint-Chef et Tignieu-Jameyzieu.**

La CCBD considère que ces communes jouent un rôle incontournable dans le fonctionnement du territoire, en assurant une répartition équitable des services, des commerces et des logements à l'échelle des Balcons du Dauphiné.

Afin de concrétiser la volonté de travailler ensemble et de coconstruire un projet commun, un réseau dit « polarités » a été créé fin 2021 afin notamment de mettre en place une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Cet outil, créé en 2018 par la loi ELAN, permet d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets globaux de territoire visant la consolidation de leurs fonctions de polarités.

Par ses effets juridiques, l'ORT a pour objectif de contribuer à la reconquête des centres-villes en engageant des actions concernant l'habitat (lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance des logements...), l'aménagement (valorisation du patrimoine bâti, réhabilitation des friches urbaines...) et le commerce (lutte contre la vacance des locaux commerciaux et artisanaux ...).

Cinq orientations stratégiques communes ont été définies :

- **La réhabilitation et le développement de l'habitat,**
- **Le développement économique et commercial,**
- **L'amélioration des mobilités et des connexions,**
- **La mise en valeur des espaces publics et du patrimoine naturel et bâti,**
- **Conforter le rôle de la polarité urbaine à l'échelle du bassin de services en développant des équipements et des services publics.**

Ces orientations stratégiques sont regroupées au sein d'une convention qui comprend les objectifs communs et les applications spécifiques à chaque commune.

La signature de cette convention a eu lieu le 13 juillet en Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin, en présence de :

- Christian MICHALAK, Sous-Préfet,
- Annie POURTIER, Vice-Présidente du Département,
- Jean-Yves BRENIER, Président de la CCBD,
- Frédéric GEHIN, Premier Vice-président de la CCBD,
- Madame et Messieurs les Maires des six polarités.

Les accueils de classes
à l'espace culturel des Avenières Veyrins-Thuellin

Pour l'année scolaire 2023-2024, plus de 200 accueils sont programmés entre la médiathèque et la Micro-Folie pour les quatre écoles de la commune.

Ce sont ainsi plus de 700 élèves qui, en fonction de leur niveau, bénéficieront de :

- 4 à 6 accueils en secteur jeunesse,
- 2 accueils en Micro-Folie,
- 1 accueil en secteur multimédia pour des activités liées à la musique et au cinéma.

Les bibliothécaires, en collaboration avec les enseignants, commencent à travailler dès l'été à la préparation des séances : les premières idées émergent conjointement entre les différents secteurs et le programme s'affine peu à peu en cours d'année.

Il s'agit de véritables temps d'échanges et de partage. Les enfants sont accueillis pour des moments aussi variés que des lectures, des ateliers créatifs, des découvertes sonores et visuelles. A la fin de chaque séance, les enfants repartent avec un livre de leur choix qu'ils pourront échanger à la visite suivante.

En plus de ces accueils, **Sandra bibliothécaire référente du secteur jeunesse** propose également aux enseignants le prêt de malles thématiques. Ainsi, l'enseignant qui travaille sur un projet particulier peut en plus des livres empruntés par les enfants lors des séances, bénéficier d'un choix de documents supplémentaires. L'année dernière, 21 malles ont ainsi été préparées sur des thèmes aussi variés que la nature, l'architecture, le facteur Cheval ou les chevaliers, ...

La bibliothèque propose également, aux enseignants qui le souhaitent, de participer au **Prix Nord-Isère**. Ce prix invite les enfants à voter pour leur livre préféré dans une sélection donnée. Le vote a lieu au mois d'avril en conditions réelles (bulletins de vote, isoloirs, urne). C'est l'occasion pour les enfants de faire comme leurs parents. Cette année, les écoles de Veyrins, de Curtille et quelques classes de Ciers participeront à l'édition 2024.

L'objectif de ces accueils est de donner une occasion aux élèves **d'aborder la culture sous tous ses aspects et de façon ludique.** Il n'est pas rare, une fois que les séances ont commencé de voir arriver les enfants à la médiathèque, accompagnés de leurs parents. Rappelons que l'inscription est gratuite pour tous les jeunes de moins de 18 ans, habitant la commune ou non. Une bonne raison de venir, non ?

Pour suivre notre actualité rendez-vous

sur notre page : acv.bibenligne.fr
ou sur les réseaux : facebook.com/mediathequelesavenieres
instagram/mediathequelesavenieres

La médiathèque est ouverte :

Mercredi et vendredi 10h 12h et 16h-18h
Samedi 10h 12h

La Micro-Folie est ouverte

du mercredi au vendredi sur rendez-vous
et **le samedi** de 10h à 12h en accès libre.

Le cinéma

En 2023, le partenariat entre la Commune et le Centre Départemental de Promotion du Cinéma (CDPC) a été renouvelé par convention pour une nouvelle période de trois ans.

Un vendredi sur deux et un mercredi pendant les vacances scolaires, des films récents sont diffusés à la salle des fêtes de Ciers. Les séances réunissent en moyenne 30 cinéphiles, sans compter les bénévoles qui participent à leur bon déroulement.

En matière financière, face à la hausse des coûts de diffusion pour l'association, cette dernière a déposé en début d'année une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €. Lors de sa séance du 27 février 2023, le Conseil municipal a voté l'attribution de cette subvention pour l'année 2023.

Pour les mêmes raisons, l'association a augmenté le tarif de la séance pour les usagers de 0.50€ à compter du mois de septembre. Pour la première séance du 8 septembre, la Commune a pris en charge l'augmentation du coût. La hausse est appliquée depuis la séance du 22 septembre.

Grâce à la subvention et à l'augmentation du tarif, le CDPC peut poursuivre son activité et offrir une prestation de qualité aux Aveyrlinois.

Le Programme

Une belle saison 2023 pour la piscine

Cette saison encore, la piscine a rencontré un vif succès tant auprès des élèves des écoles primaires et des collégiens en juin que du grand public sur les mois de juillet et août.

Le club nautique a fonctionné tout l'été et la fête nautique du 21 juin a été un beau moment sportif. Le centre social Jean Bedet a également utilisé régulièrement cet équipement tant pour permettre aux jeunes de se rafraichir que pour des journées jeunesse ludiques !

Deux maîtres-nageurs ont assuré la surveillance des bassins et quatre agents ont assuré l'accueil du public avec le sourire. Le service technique a également œuvré en toute discrétion tous les matins pour permettre un fonctionnement de la piscine en toute sécurité.

Cette année, des voiles d'ombrage ont été installés pour améliorer le confort des utilisateurs. Cette ombre supplémentaire a été appréciée par les nombreux usagers venus chercher de la fraîcheur lors des après-midis caniculaires

Plus de 8 000 entrées ont été comptabilisées pour l'ensemble de cette saison 2023.

Pass Jeunesse

A ce jour plus de 230 jeunes ont pu bénéficier du PASS JEUNESSE mis en place à la rentrée scolaire par la commune.

La commune donne un coup de pouce aux familles pour l'inscription des jeunes de 6 à 17 ans à des activités loisirs, en prenant en charge jusqu'à 50 €*, de l'inscription des jeunes à une association sportive ou culturelle de leur choix (réduction déduite, lors de l'inscription annuelle, par les associations qui s'inscrivent dans la démarche).

Elle souhaite ainsi participer au développement associatif, sportif et culturel.

**Sous réserve du montant de l'adhésion et des autres aides sollicitées : PASS'SPORT (CAF) – Carte TATOO Isère – Pass Région ...*

Calendrier des fêtes... 2023

OCTOBRE 2023

VENDREDI 20 OCTOBRE
• Bal d'Halloween - SOU DES ÉCOLES DE VEYRINS-THUELLIN
Salle Roger Durand - 18H30/22H00

SAMEDI 21 OCTOBRE
• Repas/karaoké - DONNEURS DE SANG LES AVENIÈRES
Salle Roger Durand - 20H

DIMANCHE 22 OCTOBRE
• Vide Grenier - LA BRICOLE
Salle des fêtes de CIERS - 7H00/17H00

MERCREDI 25 OCTOBRE
• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 14H30

SAMEDI 28 OCTOBRE
• Assemblée Générale - CTAM CYCLOTOURISTES
Salle des fêtes de CIERS - 14H00

DIMANCHE 29 OCTOBRE
• Repas des Aînés - COMMUNE et CCAS
Salle Roger Durand - 12H00

DIMANCHE 29 OCTOBRE
• Vente de diots - OLYMPIQUE LES AVENIÈRES OLA
Stade des Avenières - 8H00/13H00

NOV. 2023

4 et 5 NOVEMBRE
• Bourse aux livres - BIODIVERSITÉ NATURE EN VAL D'HUERT
Salle des fêtes de Ciers - 9H00/18H00

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
• Vente de diots/crozets et tartes Pralines - GAZ N GAZ L
Place de la mairie VT - 8H00/13H30

MERCREDI 8 NOVEMBRE
• Permanence généalogie - CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU DAUPHINÉ
Salle du Conseil Veyrins-Thuellin - 9H00/17H00

JEUDI 9 NOVEMBRE
• Collecte de sang - DONNEURS DE SANG VEYRINS-THUELLIN
Salle Roger Durand - 16H00/19H30

VENDREDI 10 NOVEMBRE
• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

SAMEDI 11 NOVEMBRE
• Cérémonie du 11 novembre - COMMUNE
Les Avenières - 9h45 / Veyrins - 10h15 / Thuellin - 10h45

SAMEDI 11 NOVEMBRE
• Exposition "marché des créateurs" - PASSION VIDÉO NORD ISÈRE
Salle des fêtes de CIERS - 10H00/19H00

DIMANCHE 12 NOVEMBRE
• Vente de diots - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Caserne Sapeurs Pompiers Jalérieu - 8H/16H

• Loto - SOU DES ECOLES DE VEYRINS-THUELLIN
Salle Roger Durand - 14H00/18H00

DIMANCHE 19 NOVEMBRE
• Vide-Grenier - LA BRICOLE
Salle Roger Durand - 14H00/18H00

VENDREDI 24 NOVEMBRE
• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

SAMEDI 25 NOVEMBRE
• Sainte-Barbe - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Salle des fêtes de CIERS - 20H00

• Inscriptions et bourse aux skis-SKI CLUB
Salle Roger Durand - 9H00/17H00

• Projection de films "les fables de La Fontaine" etc - PASSION VIDEO NORD ISERE - Foyer de Veyrins - 20H00

• Assemblée Générale - CROQUEURS DE POMMES - Salle des fêtes de Buvin

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
• Vente de boudins - COMITÉ DES FÊTES DE VEYRINS
Place de la mairie VT - de 8H00 à 13H00

DÉCEMBRE 2023

VENDREDI 1er DECEMBRE
• Arbre de Noël - UACPLV
Salle Roger Durand

• Collecte de sang - DONNEURS DE SANG LES AVENIÈRES
Salle des fêtes de CIERS - 16h00/19h30

SAMEDI 2 DECEMBRE
• Vente de diots - CVTT
Salle des fêtes de CIERS

• Inscriptions - SKI CLUB
Salle Huert maison des associations - 9h/17h

DIMANCHE 3 DECEMBRE
• Vide-grenier - SOU DES ECOLES DE CURTILLE
Salle Roger Durand - 6H00/18H00

• **VENDREDI 8 DECEMBRE**
Concert avec Luc Arbogast - ALTA VOCE
Salle des fêtes de Ciers

SAMEDI 9 DECEMBRE
• Téléthon - AVEYTHON
Salle des fêtes de CIERS - 8H00/minuit

• Arbre de Noël - CLUB SOLEIL D'AUTOMNE
Foyer de Veyrins - 12H00

• Arbre de Noël - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Salle des fêtes de BUVIN - 19H00

DIMANCHE 10 DECEMBRE
• Matinée boudin - COMITE DES FÊTES DE VEYRINS
Préau derrière mairie de VEYRINS - 8H00/13H00

MERCREDI 13 DECEMBRE
• Permanence généalogie - CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU DAUPHINÉ
Salle du Conseil Veyrins-Thuellin - 9H00/17H00

VENDREDI 15 DECEMBRE
• Arbre de Noël - OLYMPIQUE LES AVENIÈRES OLA
Salle des fêtes de CIERS - 17H00/23H00

SAMEDI 16 DECEMBRE
• Vente de diots - SKI CLUB
Préau maison des associations des Avenières et salle Bièvre - 10H00/12H30

• Pièce de théâtre - LES AVEYRINADES
Salle des fêtes de CIERS

• Arbre de Noël - SAINT-JULIEN
Salle des fêtes de Buvin - 19H00

• Arbre de Noël - SOU DES ECOLES de VEYRINS-THUELLIN
Salle Roger Durand

DIMANCHE 17 DECEMBRE
• Chorale - CHORALE DE ST VICTOR DE MORESTEL
Salle des Fêtes de CIERS - 14H00

MERCREDI 20 DECEMBRE
• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 14H30

DIMANCHE 31 DECEMBRE
• Réveillon solidaire - ACCORDERIE DES LONES - Salle des fêtes de CIERS - 18H00/2H00

JANVIER 2024

SAMEDI 6 JANVIER
• Vœux du Maire à la population
Salle des fêtes de Ciers - 19h00

• Assemblée Générale - MAINS VERTES DU DAUPHINÉ
Foyer de Veyrins - 14H00/18H00

VENDREDI 12 JANVIER
• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

SAMEDI 13 JANVIER
• Prises de licences - CTAM CYCLOTOURISTES
Salle des fêtes de CIERS - 17H00/20H30

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JANVIER
• Vente de boudin - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES AVENIÈRES
Caserne des Pompiers Jalérieu - 8H00/18H00

SAMEDI 20 JANVIER
• Loto - DONNEURS DE SANG VEYRINS-THUELLIN
Salle Roger Durand - 18H30

VENDREDI 26 JANVIER
• Séance cinéma - COMMUNE
Salle des Fêtes de CIERS - 20H30

Les Ateliers Senior

Atelier Equilibre

En partenariat avec l'association Siel Bleu et la CARSAT, des ateliers sont proposés depuis le 26 septembre et ce jusqu'au 19 décembre.

De nombreux sujets sont abordés : prévenir les chutes, se déplacer mieux, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol...

Les ateliers se déroulent tous les mardis matin de 10h45 à 11h45 au foyer de Veyrins.

Douze personnes sont inscrites pour suivre ces bons conseils.

Atelier « gérer son stress »

En partenariat avec les caisses de retraite, le CCAS propose trois ateliers pour savoir reconnaître son stress dans les situations de la vie quotidienne, repérer et évaluer ses effets sur son état de santé et réfléchir sur les moyens et les méthodes de gestion du stress.

Tout au long des séances, vous apprendrez à mieux vivre votre stress au quotidien, à prendre votre temps, manger équilibré, sortir, bien dormir, écouter de la musique, en d'autres termes, vous faire plaisir !

La prochaine séance aura lieu le vendredi 3 novembre de 9h à 11h en Mairie.

Pour tous renseignements et inscriptions concernant cet atelier, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 74 33 87 06.

Voyage senior du 18 au 22 septembre

En partenariat avec l'ANCV, le CCAS a organisé un voyage de 5 jours dans le Golfe de Saint-Tropez.

Un programme bien chargé a rythmé le voyage entre la visite guidée de Saint Tropez, le marché de Cogolin, la visite de Port Grimaud, une visite guidée de Cannes, la visite d'une parfumerie à Grasse...

Sans oublier la piscine, la mer, la pétanque, le loto, le karaoké et les soirées dansantes organisées par l'hébergeur.

Les 54 retraités inscrits au voyage sont revenus enchantés de cette escapade !

Repas des aînés ou colis de Noël ?

Suite à l'envoi de courriers individualisés, 470 personnes ont répondu en faveur du colis et 200 personnes sont inscrites pour le repas.

Le repas est prévu le dimanche 29 octobre à la salle Roger Durand. Un orchestre animera cet après-midi et fera danser nos ainés.

La forêt communale

La forêt communale s'étend sur environ 250 hectares.

La Commune dispose d'un Plan d'aménagement forestier établi par l'Office National des Forêts (ONF) qui concerne 165 hectares.

Ce plan prévoit l'entretien et l'exploitation des parcelles par l'ONF pour le compte de la commune. Chaque année, des coupes de bois sont effectuées et l'ONF procède à la vente des peupliers coupés.

La gestion s'inscrit dans un cadre de protection de la biodiversité, en respectant les cycles de la nature (pas de travaux durant les périodes de nidification par exemple), en préservant les sols.

Par ailleurs, 120 hectares sont inscrits dans le périmètre de la Réserve Naturelle du Haut Rhône Dauphinois gérée par le Syndicat du Haut-Rhône (SHR).

La Commune, l'ONF et le SHR travaillent ensemble afin de préserver la faune et la flore tout en développant la filière bois de la commune.

Vous pouvez découvrir notre forêt grâce aux animations régulièrement organisées pour faire connaître la Réserve Naturelle (sorties scolaires, animations...). Des panneaux d'informations seront également installées prochainement par l'ONF aux abords de la forêt communale.

* Exemple d'une forêt de plaine

Le Conseil municipal des enfants et le Conseil municipal des jeunes en voyage à Paris

Le mercredi 28 juin a été une journée bien remplie pour les membres des conseils municipaux enfants et jeunes.

Au mois de mars, les jeunes ont écrit à Frédérique PUISSAT, sénatrice de l'Isère pour solliciter une visite du Sénat afin de découvrir le fonctionnement de l'institution. Cette demande a été acceptée et une journée à Paris a donc été organisée par la Commune.

Les 19 membres des conseils municipaux jeunes et enfants ainsi que six accompagnateurs se sont donc levés tôt pour rejoindre la gare TGV de Lyon Saint-Exupéry. Une visite de Paris en bateau-mouche a été réalisée le matin pour découvrir les édifices et lieux emblématiques parisiens avant de rejoindre le Sénat en début d'après-midi.

Les sénateurs Frédérique PUISSAT et Michel SAVIN ont fait visiter le bâtiment, expliqué le fonctionnement de l'institution et répondu aux questions des jeunes conseillers. Cette découverte a été très appréciée de tous les participants, qui sont revenus enchantés de cette escapade parisienne.

Les élections sénatoriales

Le Sénat est l'une des deux chambres qui forme le Parlement, l'autre étant l'Assemblée nationale.

Aux termes de l'article 24 de la Constitution, le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales. Avec l'Assemblée nationale, le Sénat vote la loi, contrôle l'action du Gouvernement et évalue les politiques publiques.

Composé de 348 sénateurs élus au suffrage universel indirect pour un mandat de 6 ans, il est renouvelé par moitié tous les trois ans. Le département de l'Isère compte 5 sénateurs.

Ces derniers sont élus par un collège électoral composé d'élus locaux.

Lors de sa séance du 9 juin 2023, le Conseil municipal a élu 19 de ses membres en qualité de délégué titulaire pour voter aux élections sénatoriales.

Ces dernières se sont déroulées le dimanche 24 septembre 2023 dans les salons de la préfecture de l'Isère. Neuf listes avaient déposé candidature.

Les cinq sénateurs élus pour les six prochaines années sont :

- **Michel SAVIN**
- **Frédérique PUISSAT**
- **Damien MICHALLET**
- **Guillaume GONTARD**
- **Didier RAMBAUD**

Le comité des Sages recherche deux membres pour compléter son assemblée

Le comité des Sages est une instance consultative de réflexion et de propositions. Ses membres mettent leur expérience, leurs compétences, leur écoute et leur temps au service de l'intérêt général.

Les Sages travaillent sur des sujets variés, tels que la biodiversité, l'aménagement du Champ de Mars, la création d'un parcours santé... Les réunions ont lieu les deuxièmes lundis de chaque mois de 9h30 à 11h30 en Mairie.

Le comité est composé au maximum de quinze membres. En vertu du règlement intérieur de l'assemblée, lorsque des sièges sont vacants au cours du mandat, il est possible de rechercher de nouveaux membres pour compléter l'assemblée.

Suite à plusieurs démissions depuis l'installation du comité en 2021, l'assemblée est aujourd'hui composée de treize membres.

Nous recherchons donc deux personnes qui souhaitent s'investir auprès du Comité des Sages.

Les conditions pour être membre sont les suivantes :

- Etre retraité,
- Etre résident de la Commune,
- Ne pas être président d'une association,
- Ne pas être conseiller municipal.

Si vous souhaitez participer, il convient d'adresser votre candidature en Mairie, soit en déposant un courrier à l'accueil, soit en adressant un mail (secretariat-maire@lesavenieres.fr).

QUE FAIRE AU JARDIN EN AUTOMNE ET EN HIVER ?

Au moment où paraît ce VIE CITOYENNE, nous sommes à l'entrée de l'automne.

Au jardin, la saison d'intense activité se termine et nous récoltons les derniers fruits et légumes qu'il nous a généreusement produits tout l'été.

La nature ralentit progressivement pour la plupart des végétaux, insectes et micro-organismes du sol, jusqu'à une pause hivernale dès les premiers froids.

C'est aussi pour le/la jardinier(e) une période de repos bien mérité après des mois d'intense activité pour travailler le sol, semer, planter, désherber, fertiliser, pailler, arroser, récolter...

Et si nous profitions de cette pause automnale/ hivernale :

- Pour préparer la prochaine saison
- Pour améliorer l'état de notre sol
- Pour réfléchir et organiser le futur jardin
- Pour créer plus de diversité biologique et accueillir des animaux auxiliaires

Nous n'avons pas le temps de faire tout cela lorsque le printemps est là et que notre temps et notre énergie sont consacrés aux travaux de saison.

L'amélioration de la biodiversité peut s'envisager sur tous les plans du vivant : la génétique, les espèces, les milieux, à tous les « étages » : le sous sol, la surface du sol, la diversité végétale et animale, les haies, les arbres, l'eau...

Plus notre terrain accueillera de biodiversité, plus il sera « en santé » et nous le rendra en quantité et en qualité.

LA VIE DU SOL

Le sol n'est pas qu'un moyen de support des plantes. C'est lui qui les nourrit en « prédigérant » les matières de base qui lui sont apportées naturellement (par exemple les feuilles), ou artificiellement (compost, mulch).

Pour être assimilable par les plantes, la matière organique doit être transformée, d'abord en humus, grâce aux micro-organismes du sol (environ 500 millions de micro-organismes dans un m3 de terre arable).

Les protozoaires, nématodes, acariens, arthropodes, collemboles, diplopodes et cloportes dégradent la cellulose et la lignine.

Araignées, scolopendres et larves diverses transforment et dispersent la matière végétale dans la terre.

Les vers de terre prolifèrent dès que la terre est assez riche en humus, l'aérant et la drainant de façon remarquable grâce à leurs innombrables galeries.

Au total, plus de 6 tonnes d'organismes vivants par hectare constituent une chaîne alimentaire précieuse et fragile, qui peut être gravement perturbée par l'emploi d'engrais, d'insecticides, de fongicides ou de désherbants.

Dans le sol comme dans le compost, les matières organiques sont transformées en humus. Mais l'azote organique présente dans les déchets animaux et végétaux n'est pas directement assimilable par la plante, et doit d'abord être transformée en azote ammoniacale puis en composés nitrés, donnant des nitrites, puis des nitrates qui nourrissent les végétaux.

Pour une bonne terre, il faut donc une vie du sol active avec de la matière organique (compost, engrais verts...), des micro-organismes, de l'eau (arrosage, paillage, travail du sol...), de l'air (travail du sol, vers de terre, ne pas tasser la terre, paille...).

SOIGNER LE SOL

C'est l'automne, la vie microbienne est encore active avant le froid. Le jardin s'est peu à peu dégarni de ses productions, et c'est le moment de nourrir tous ces micro-organismes de déchets, de végétaux (assez finement découpés ou broyés), de compost ou d'engrais verts, en couvrant généreusement le sol de ces apports.

Il est conseillé de pailler le sol, ainsi couvert de matière organique plus ou moins décomposée, afin de maintenir chaleur et humidité, favorables à l'activité des micro-organismes et au compostage de surface.

Cette couverture protège également de la battance (croûte superficielle compacte formée par les gouttes de pluie) et du lessivage des éléments solubles.

Le compost

Mélange de débris organiques en décomposition et de matières minérales destinés à nourrir et alléger le sol qu'il enrichit en humus. Il possède une grande facilité de rétention d'eau. Le compost permet de recycler tout ce qui a été retiré du sol par la cueillette (épluchures....) et par le désherbage.

Le fumier

Il ne doit pas être confondu avec le compost, car c'est une matière organique non décomposée, formée des excréments des animaux mélangés à la paille de leur litière. Très riche en azote, il ne faut pas l'employer frais sur les plantes, car il les brûle. Le fumier est un élément de choix pour le compost.

Le mulch

Ce terme anglais désigne toute couverture du sol formée de matériaux divers, qu'on laisse en place pendant une durée variable. Le terme français de paillage est trop restrictif, car il suggère seulement l'utilisation de la paille.

Le mulch protège de la battance des pluies, de l'érosion et du lessivage des éléments nutritifs. Il conserve l'humidité du sol et capte la rosée matinale, permettant de limiter les arrosages en saison sèche. Si on le laisse en place jusqu'à ce qu'il se décompose, le mulch se composte en surface, améliorant et nourrissant le sol.

Le compostage de surface est ce qui ressemble le mieux à ce qui se passe dans la nature. Le mulch est supérieur au compost car tout se passe sur place et il n'y a pas de perte.

Le mulch peut être constitué d'herbes broyées, de plantes arrachées, de déchets végétaux, de tontes de gazon, de foin (avant qu'il graine)...

Les engrais verts

Ce sont des cultures destinées à être enfouies pour enrichir le sol en matière végétale. Les végétaux utilisés comme engrais verts ont un système racinaire développé qui s'enfonce rapidement dans le sol et l'ouvre, favorisant la pénétration de l'air et de l'eau. Cela permet de fragmenter la terre, mais aussi d'attirer dans la plante des nutriments venant des couches profondes non exploitées. Ces nutriments deviendront disponibles dans les couches supérieures du sol, après l'enfouissage et la décomposition de l'engrais vert.

Il y a principalement trois familles d'engrais verts :

- **Les légumineuses** qui enrichiront le sol en azote (luzerne, trèfle, lupin, vesce, féverolle...).
- **Les crucifères** qui produisent rapidement une masse importante (moutarde, colza...).
- **Les graminées** au système racinaire important et au caractère plus permanent, car on peut les faucher plusieurs fois avant de les enfouir (seigle, avoine...).

Autres familles : phacélie, sarrasin, épinard...

Les engrais verts sont semés seuls ou en association. Exemple : avoine et vesce ou trèfle ; seigle et pois ou féverolle... On sème l'engrais vert sur une parcelle de jardin une fois la récolte achevée, pour occuper le terrain jusqu'aux gelées, ou jusqu'à l'année suivante. On peut aussi semer un engrais vert à cycle rapide dès le début du printemps (phacélie...). Avant sa floraison, on tond ou fauche l'engrais vert, on le laisse un peu faner en surface avant de l'enfouir de quelques centimètres.

Nous venons d'évoquer comment améliorer la biodiversité du sol pour l'équilibrer et l'enrichir. La biodiversité de notre jardin concerne bien d'autres actions que nous pouvons entreprendre durant la « saison creuse », afin de ne pas être pris par le temps au printemps.

Quelques exemples

de réalisations possibles améliorant la diversité biologique :

- Plantation de haies, de bosquets, d'arbustes à baies, d'arbres à fruits... : apporteront nourriture et couvert aux oiseaux et autres animaux, ainsi qu'espaces de nidification.
- Création de haies sèches : on plante des piquets espacés en tous sens de 50 à 80cm. A l'intérieur de ces piquets, on y entrepose des branchages issus de la taille, des rondins, des feuilles... qui constitueront des abris pour les animaux auxiliaires (crapauds, hérissons...).

- Création d'une mare : même sur une petite surface, il est possible de créer une mare qui permettra l'installation de nombreuses espèces animales et végétales.

- Création de tas de pierres ou murets : zone refuge pour de nombreux insectes ou de petits animaux
- Hôtels à insectes : on peut fabriquer facilement de petites structures qui accueilleront des abeilles solitaires et autres insectes auxiliaires.

- Aménagement pour accueil des hérissons :

- Autres aménagements, tels que nichoirs pour les oiseaux, doivent être installés suffisamment tôt afin que les occupants potentiels soit familiarisés à leur présence avant le début de la période des amours.

Nous ne sommes pas des professionnels du jardinage, de l'écologie et de la biologie. Cet article est écrit à partir de nos modestes connaissances, expériences, visites de jardins modèles et de lectures.

Bien d'autres réalisations sont possibles, et vous en avez peut-être expérimenté certaines, que vous pouvez nous partager, en écrivant au Comité des sages : comite.des.sages.lesavenieres@free.fr

Les photos de vos réalisations sont également les bienvenues. Nous vous en remercions par avance.

Pour nous contacter : comite.des.sages.lesavenieres@free.fr

Bibliographie : - Je prépare mon potager d'hiver – Blaise Leclerc – Éditions Terre vivante / - Je sème des engrais verts – Pascal Aspe – Editions Terre vivante / -Jardinez au naturel – François Couplan et Françoise Marmy – Editions Eyrolles / - Une mare naturelle dans votre jardin – Hartmut Wilke - Éditions Terre vivante / - Ma haie, refuge de biodiversité – Gilles Leblais - Éditions Terre vivante /- Le guide du jardin bio – Jean-Paul Thorez et Brigitte Lapouge-Déjean - Éditions Terre vivante

Bienvenue à Joyce !

Joyce LAURENT HARD a été recrutée au 1er septembre 2023.

Auparavant, Joyce a exercé plus de 10 ans dans le domaine privé en tant que clerc de notaire. Elle a ensuite travaillé pour la commune pendant un an pour assurer un remplacement en tant que secrétaire du Maire et de la directrice générale des services.

Elle intègre l'équipe administrative en tant responsable de l'achat public et chargé des subventions et financements des projets. En effet, pour mener à bien les projets inscrits au plan pluriannuel d'investissement, la commune souhaite trouver un maximum de financement en amont de leur exécution. Joyce œuvrera donc en ce sens.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Dépôt des dossiers d'urbanisme par voie électronique

Depuis le 1er janvier 2022, les communes proposent à leurs usagers un service de saisine par voie électronique (SVE) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Ce service permet aux usagers qui le souhaitent de saisir l'administration par voie électronique. Néanmoins, ceux-ci conservent la possibilité de déposer leurs dossiers au format papier.

La commune des Avenières Veyrins-Thuellin dispose d'une téléprocédure qui permet de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée.

Pour ce faire, les usagers doivent utiliser le lien ci-dessous et créer un compte :

https://sve.sirap.fr/#/038022/

Les Activités du service technique

Avis de reprise des concessions perpetuelles en état d'abandon

Cimetières de Ciers – Buvin – Thuellin

Conformément à l'article L 2223-17 et suivants du CGCT, la commune a mis en place une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon sur les cimetières de Ciers, Buvin, et Thuellin.
La procédure se décline en deux temps. Un premier avis de reprise est rédigé avec un procès-verbal. Cette opération a été réalisée le 19 octobre 2023. Une année après l'accomplissement des formalités de publicité, un second procès-verbal sera rédigé. La reprise peut ensuite être prononcée par délibération du Conseil municipal et arrêté du Maire.
La liste des concessions concernées par cette procédure est affichée et tenue à disposition du public en Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin et en Mairie annexe de Veyrins-Thuellin. Un affichage est également mis en place aux portes des cimetières.
Toute personne susceptible d'apporter des renseignements peut se présenter à la Mairie.

Engazonnement des cimetières de Veyrins et Buvin

Afin d'améliorer la gestion de l'entretien des cimetières suite à l'interdiction des produits phytosanitaires, les allées des cimetières de Veyrins et de Buvin ont été engazonnées au mois de septembre.

Au cimetière de Veyrins, les travaux ont consisté à retirer la couche de graviers des allées puis à mettre en place un mélange terre/pierre. Ce dernier a permis la mise en place d'un gazon adapté par hydroseeding. Il s'agit d'une méthode par laquelle un mélange de graines et de fertilisant est projetée en vue de favoriser la prise du gazon. Le coût de l'opération est de 16 330€ TTC.
Au cimetière de Buvin, le gravier des allées a été retiré et remplacé par de la terre végétale. Un gazon a ensuite été semé par hydroseeding. Le coût de l'opération s'élève à 14 430€ TTC.

Des sondages géotechniques à l'Eglise de Ciers

Des sondages géotechniques ont été effectués par l'entreprise KAENA du 11 au 25 septembre à l'Église de Ciers.

Ces sondages avaient pour objectifs de connaître :

- **La nature des sols** sur différentes couches sous et autour de l'Église et du mur de soutènement aval,
- **La profondeur des fondations** de certaines zones de l'Église et leurs ancrages dans le sol,
- **Les mouvements d'eau** sous l'Église : des piézomètres (tubes vides traversant le sol sur une certaine profondeur) seront installés afin de mesurer les mouvements d'eau sous l'église.

L'ensemble de ces diagnostics permet d'affiner la connaissance du sous-sol de l'Eglise et de ses alentours, ainsi que la profondeur des fondations, afin d'avoir des données précises sur l'ancrage de l'édifice.

ZOOM en images

Fête de la musique du 21 juin

Animations Sportives pour Tous

Aux mois de juin et juillet, des animations sportives ont été organisées les jeudis et samedis au stade. L'ambiance était assurée et les participants nombreux !

Olympiade du club nautique

Le mercredi 21 juin 2023 s'est déroulé, dans une ambiance sportive et solidaire, un évènement qui annonce l'arrivée prochaine des Jeux Olympiques : **"Objectif 2024".**

Le Club nautique, avec l'appui de la commune a sollicité le Centre Social Jean Bedet et le collège Arc-en-Ciers pour organiser, dans le cadre du label "Terre de Jeux", une olympiade sur l'espace sportif de la commune.

Rassemblés autour de la piscine municipale, différents sports étaient proposés aux 21 équipes composées d'élèves de 6e, de membres du club nautique et de la Passerelle. Ainsi, 130 jeunes ont pu se défier à la natation, à la course à pied, au vélo, à la boule lyonnaise, au parcours "Warrior", et à la trottinette.

La performance individuelle importait moins que la performance collective car l'objectif était d'atteindre 263 km, soit 2024 m par participant. Le total des mètres parcourus dépasse le chiffre de 277 km et donc chacun a fait plus de 2131 m. Un bel effort !

Les efforts ont été récompensés par une médaille et un gobelet réutilisable aux couleurs des différents partenaires.

Les élèves de 4e de la classe Génération 2024 ont, quant à eux, apporté leur support dans l'organisation en encadrant les groupes, en gérant les ateliers et en soignant les petits bobos.

Une matinée sous le signe du sport, de la convivialité, de l'entraide et de la bonne humeur.

Un grand merci à tous, participants, encadrants du collège et du centre social pour cette réussite !

Course cycliste de la Saint Pierre

Le Grand Prix de la Ville « Souvenir Marius Vial » s'est déroulé le dimanche 2 juillet sur les routes de Buvin.

Mais qui était donc Marius VIAL ?
Né en 1928, Marius VIAL a été coureur cycliste professionnel de 1949 à 1954. Il a notamment été vainqueur du Circuit du Mont-Blanc à Annecy en 1949 et placé sur le podium de plusieurs courses nationales. En 1960, il a organisé le Critérium International des Avenières avec Louison BOBET et il a également créé le « Grand Prix du Bouchage ».

Dédicace par Tom Haig le 12 juillet

(Plongeur de l'extrême à Walibi il y a 30 ans)

Feu d'artifice du 13 juillet

Cérémonie du 14 juillet

Arrivée du Tour du Valromey le 14 juillet

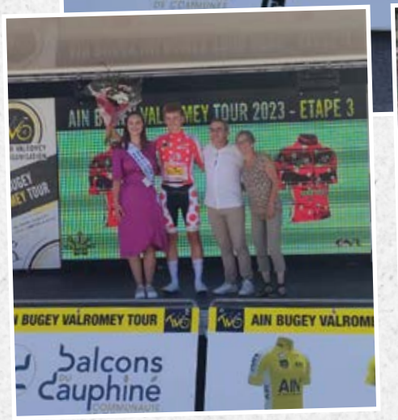

Saint Julien le 30 juillet

Forum des associations

Le 9 septembre dernier, le forum des associations a été organisé à la salle Roger Durand à Veyrins-Thuellin. Nombreuses associations sportives, culturelles, de loisirs, de protection de l'environnement, solidaires … étaient présentes à ce rendez-vous annuel.

39 associations ont présenté leurs activités et pris les nouvelles inscriptions des adhérents.

Merci aux associations pour leur participation à la vie locale et à cette matinée riche en échanges pour tous !

Journées du patrimoine du 16 septembre

Sortie scolaire du 21 septembre

en partenariat avec le Syndicat des Eaux et la Réserve Naturelle

AGENDA

Cinéma
Salle de fêtes de Ciers à 20h30

- le 10 novembre
- le 24 novembre
- le 20 décembre

Séances du conseil municipal 2023 à 19h30

- le lundi 06 novembre
- le lundi 04 décembre

Séances du conseil communautaire 2023 à 18h00

- le jeudi 23 novembre
- le jeudi 21 décembre

VEN 15 DÉC...

A NOTER...

Commune Les Avenières Veyrins-Thuellin

Contact MAIRIES

Mairie
Les Avenières Veyrins-Thuellin
1, Square Emile Richerd, BP 30028
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél : 04 74 33 61 87
mairie@lesavenieres.fr
→ **www.lesavenieres.fr**

Mairie Annexe
Veyrins-Thuellin
Mairie Veyrins-Thuellin
2, place François Cointeraux
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél. 04 74 33 61 27
mairie@veyrins-thuellin.fr

Accueil ouvert :
Lundi : **9h - 12h et 13h30 - 17h**
Mardi : **13h30 - 18h30**
Mercredi et Jeudi : **13h30 - 17h**
Vendredi et Samedi: **9h - 12h**

Permanences *Sur rendez-vous*
Affaires sociales : *04 74 33 87 06*
Urbanisme : *04 74 33 87 07*
Affaires scolaires : *04 74 33 87 05*

Accueil ouvert :
Mardi : **9h - 12h**
Mercredi : **9h - 12h**
Jeudi : **9h - 12h**
Vendredi : **9h - 12h**

Police Municipale : *04 74 33 83 33*

Ne pas jeter sur la voie publique , SVP.

ISSN 2681-3327 - Communication municipale Octobre 2023
Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin
Directeur de publication et rédaction : Mme. la Maire, M.BOITEUX.
Crédits photos : Mairie et les associations.
Création, maquette : ••• www.tria-design.fr
Impression : AGM Imprimerie